



FORMULAIRE TYPE ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉ·ES DE LA JS SUISSE

À REMPLIR PAR LE(S) DÉPOSITAIRE(S)

DÉPOSITAIRE(S)	<i>Alexandre Bochatay (JSVR), Aida Demaria (GISO Ticino), Alma Diaz (JSN), Malo Délèze (JSVR), Elisabetta Marchesini (JSG), Lucie Menétrey (JSF), Benoît Michellod (JSVR), Adrien Pinho (JSVR), Romuald Siess (JSJ), Elisa Schröter (JSVR)</i>		
<input type="checkbox"/> RÉOLUTION <input checked="" type="checkbox"/> PROPOSITION À L'AD <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AUX STATUTS <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU GUIDE DE LANGAGE ÉPICÈNE <input type="checkbox"/> AMENDEMENT AU BUDGET <input type="checkbox"/> AUTRES (à spécifier) : _____			
TITRE	POUR UN PROCESSUS FINANCIER PLUS DÉMOCRATIQUE	N°	A2 <i>(à remplir par le Comité directeur)</i>
DÉVELOPPEMENT	<p>Rappel des faits : lors de l'Assemblée annuelle des 17 et 18 février 2024 à Bümpliz, une proposition spontanée a été acceptée, en sa version modifiée, par les délégué·es de la jeunesse socialiste Suisse. Cette proposition se trouve en annexe de celle-ci.</p> <p>La présente proposition, au-delà de rappeler les engagements pris lors de l'Assemblée annuelle, demande au Comité directeur de se pencher sur une modification statutaire, à faire voter lors de l'assemblée annuelle extraordinaire de juin, donnant la possibilité à la base d'être consultée et de se prononcer sur la constitution du budget de l'année suivante. Cette planification construite collectivement a le mérite de faire participer démocratiquement la base du Parti aux décisions financières et aux provisions budgétaires.</p> <p>En second lieu, cette proposition demande à ce que toute la documentation utile à l'analyse du budget intermédiaire présenté et voté en juin, tel qu'accepté en février, soit transmise aux membres pour le samedi 18 mai, date du premier délai de dépôt pour l'AA extraordinaire de juin. Le comité s'engage, si nécessaire et si le besoin se fait sentir, à organiser au moins une séance (en ligne ou en présentiel) entre ce délai et la date de l'Assemblée annuelle pour répondre aux questions de la base.</p> <p>Nous demandons donc :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une modification des statuts permettant à l'AD de novembre de statuer sur les budgets ; • La présentation de la planification financière sur 4 ans simultanément à la discussion du budget ; • La mise à disposition des documents relatifs au budget intermédiaire voté en juin au 		



plus tard le 18 mai 2024 (1^{er} délai de l'AA extraordinaire de juin).

Annexe : proposition spontanée de l'AA (version modifiée et adoptée)

ANNEXE MENTIONNÉE

PROPOSITION SPONTANÉE : FINANCES

Proposition à l'intention de l'Assemblée Annuelle de la JS Suisse des 17 et 18 février 2024 à Bümpliz (Bern)

Signataires : Lucie Menétrey (JSF), Elisabetta Marchesini (JSG), Alexandre Bochatay (JSVR), Adrien Pinho (JSVR), Malo Délèze (JSVR), Elisa Schröter (JSVR), Alma Diaz (JSN), Romuald Siess (JSJ), Benoît Michellod (JSVR), Aida Demaria (GISO Ticino), Vincenzo Sartori (GISO Ticino), Julien Berthod (JSVR)

À la vue des explications et des questionnements émis par l'assemblée, nous proposons d'accepter le budget 2024 si et seulement si :

- Un budget intermédiaire adapté aux évolu4ons est présenté et revoté en juin qui rendra caduc celui accepté aujourd'hui, notamment en incluant une réévaluation du fundraising, des coûts de production et surtout du résultat ;
- Le déficit budgétaire accumulé sur les deux dernières années sera comblé sur les 4 prochaines années à partir de l'année 2024. Sinon, une politique budgétaire plus restrictive devra être mise en place, au plus vite, pour pouvoir faire face aux évènements futurs notamment la campagne de l'IPA et celle des élections fédérales (déjà dans 3 ans) ;
- Une présentation et un accès à la planification financière sur 4 ans proposée dans le commentaire aux comptes et budget par le CD lors de l'AD de juin.

JUSTIFICATION
(si applicable)

À REMPLIR PAR LE COMITÉ DIRECTEUR

POSITION DU COMITÉ DIRECTEUR	Rejeter en faveur de A2b.
JUSTIFICATION <i>(si applicable)</i>	

À REMPLIR PAR LA PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE

LIEU DE L'AD	Frauenfeld	DATE DE L'AD	21.04.2024
--------------	------------	--------------	------------



DATE LIMITE POUR DÉPÔT	07.04.2024	DATE DE DÉPÔT	06.04.2024
NÉCESSITÉ D'UNE MOTION D'ORDRE	<input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON		
RÉSULTAT	<input type="checkbox"/> ACCEPTÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ <input type="checkbox"/> RETIRÉ <input type="checkbox"/> REFUSÉ AU PROFIT DE _____		
DÉTAIL DU VOTE (<i>si applicable</i>)	OUI _____ NON _____ ABSTENTION _____		
REMARQUES :			